



Centre Hospitalier  
Saint Amand les Eaux

---

## INFORMATION PRESSE

---

08/02/19

### Le Centre Hospitalier de Saint Amand les Eaux devient le premier établissement de santé à obtenir l'attribution du pictogramme S3A

Depuis plusieurs années, un partenariat est engagé entre le centre hospitalier et l'APEI. Dans ce cadre, notre établissement coopère en faveur de l'accessibilité et de la citoyenneté des personnes en situation de handicap intellectuel et a souhaité former le personnel à l'Accueil des Personnes en situation de handicap Intellectuel.

27 agents des EHPAD (agents de services hospitaliers, aides-soignant.e.s, infirmier.e.s, ergothérapeute, assistante de service social, adjoint.e.s administratifs, psychomotricien, cadres de santé, agent de bionettoyage, ont suivi une sensibilisation sur 3 sessions, entre octobre 2016 et décembre 2017.

Cette formation du personnel est aujourd'hui inscrite dans une convention permettant l'utilisation du pictogramme S3A. Dans cette convention, les différentes parties s'engagent également dans la réalisation d'une communication simplifiée, d'actions de médiation adaptée ... autant d'actions déjà mises en place par les services du centre hospitalier.

Par ailleurs, le personnel a été formé à la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (méthode de retranscription de texte où tout le monde comprend les informations) sur plusieurs sessions entre septembre 2017 et mi-janvier 2018. Elle comporte des règles qui permettent de créer ou traduire un document grâce à une police d'écriture, une mise en page, une organisation de production, des illustrations et des phrases, spécifiques.

Les formations au S3A et au FALC. font partie intégrante du plan de formation institutionnel 2018 de l'établissement.

#### **Qu'est-ce que le pictogramme S3A ?**

*Ce pictogramme, normalisé par l'AFNOR en mai 2000, représente deux visages. Le visage blanc est celui de la personne accompagnée, le visage bleu est celui de l'accompagnant.*

*Le Pictogramme S3A est destiné à être apposé dans tous les guichets ou lieux de passage, sur des documents, des produits.*

*Il permet d'identifier et signaler aux personnes présentant des difficultés de repérage dans le temps et dans l'espace, de lecture, d'écriture, d'expression, de compréhension,... les structures, produits, services, et prestations de toutes natures qui leur sont rendus accessibles.*

*L'apposition de ce pictogramme concrétise un engagement et présuppose de réelles réalisations en matière de moyens humains, matériels et organisationnels.*



#### **Contact :**

Sandrine NEVEUX,  
Chargée de la Communication  
Tel: 03 27 22 98 76  
Mail : sneveux@chsa.fr  
Centre Hospitalier de Saint-Amand-Les-Eaux